



## **L'orientation scolaire en France ou de la distillation fractionnée. Des inégalités modulées par l'organisation du système éducatif et par des effets de contexte**

**Aziz JELLAB**

*L'orientation scolaire est une des questions éducatives les plus sensibles et les plus controversées. Loin d'être l'expression d'un choix pour nombre d'élèves, l'orientation s'identifie à une distillation fractionnée, faite de renoncements, de résignation ou d'élimination différée. En France, où le poids des diplômes pèse beaucoup sur le destin social et professionnel de chacun, l'orientation met à l'épreuve l'égalité des chances et le modèle méritocratique, car à côté de l'origine sociale et de l'inégale maîtrise de l'information, le contexte scolaire et l'offre de formation modalisent aussi les inégalités de parcours. La distillation fractionnée interroge ainsi la capacité qu'a l'institution scolaire à lutter contre les préjugés comme le supposé « manque d'ambition des parents » et à offrir un accompagnement assurant à chaque élève la réalisation d'un parcours réussi.*

S'il existe une thématique qui suscite d'emblée débats, controverses et parfois dissensions plus ou moins passionnelles, c'est bien de l'orientation scolaire qu'il s'agit. C'est qu'elle couvre d'emblée un malentendu sémantique puisqu'elle suppose tout autant l'idée d'un choix que celle de l'imposition ou de la contrainte, de l'affectation non souhaitée dans telle ou telle filière. L'orientation scolaire fait l'objet de controverses parce qu'elle couvre d'autres enjeux tout aussi importants quant à l'avenir de chaque élève : qu'il s'agisse de l'évaluation, souvent associée à la notation, de l'utilité des études, de la compétition scolaire, de l'efficacité des établissements au plan des apprentissages ou encore, de l'offre de formation qui reste inégale selon les territoires, ce sont autant de variables qui font de l'orientation une question socialement vive.

### **Crise du modèle méritocratique et crispations autour de l'orientation**

Dans un contexte français d'exacerbation de la compétition scolaire, au sein d'un pays qui fait la part belle aux diplômés, il n'est guère étonnant de relever que l'orientation scolaire attise les plus grandes tensions dès lors que le pari consiste à effectuer un ou des choix qui augurent d'un avenir professionnel et social favorable. Pour Olivier Galland, la crise de confiance de la jeunesse est en réalité révélatrice « *de la crise institutionnelle et culturelle, du modèle français de formation* »<sup>1</sup>. Plus spécifiquement, il s'agit de la crise du « modèle méritocratique » à la française, qui a longtemps fonctionné sur le principe de la sélection des meilleurs, sur la base de leur talent et de leurs efforts. Ce principe génère, sous l'effet de la massification, une dualisation des parcours, entre des

---

<sup>1</sup> Olivier Galland, *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ?* Paris, Armand Colin, 2010. p. 36.

vainqueurs et des vaincus de la sélection scolaire. Tout se passe alors comme si le système éducatif, en ayant fait miroiter des promesses sans les tenir, en répartissant les élèves moins selon leurs compétences qu'en fonction de l'organisation même des structures d'enseignement, a contribué à forger chez une partie de la jeunesse le sentiment d'une faible emprise sur leur avenir. Nathalie Sarthou-Lajus considère que « *La massification de l'enseignement ne s'est pas accompagnée d'un système d'orientation adapté à l'hétérogénéité des élèves. La fiction égalitariste masque de nouvelles formes de sélection par l'échec [...] Combien de jeunes se fourvoient chaque année dans des filières généralistes, souvent avec difficultés et sans débouchés !* »<sup>2</sup>. Dans une école massifiée, ce n'est pas tant l'orientation dans telle ou telle filière ou spécialité qui est problématique, mais plutôt le rétrécissement du champ des possibles qui inquiète élèves et parents. On comprend alors pourquoi ceux-ci aspirent davantage à la possibilité de choisir des filières qui autorisent d'autres choix ultérieurs. La voie professionnelle à l'issue du collège, en dépit de sa transformation, reste ainsi souvent peu convoitée car apparaissant comme réduisant la possibilité de poursuivre des études à l'issue du baccalauréat professionnel.

La complexification de l'offre de formation, mais aussi l'opacité entourant les liens supposés entre cette offre et ce qu'elle augure comme possibilités, rendent les choix d'orientation particulièrement délicats si l'on se place du point de vue de l'utilisateur. À la veille de la réforme du lycée et des filières générales, songe-t-on par exemple à considérer, lorsqu'on souhaite s'orienter vers les filières médicales, qu'il vaut mieux choisir mathématiques ou sciences physiques comme enseignement de spécialité que les sciences de la vie et de la terre qui, pourtant, se présentent comme mieux en phase avec les professions de santé ? Ainsi, la faible lisibilité de l'offre de formation pénalise les moins initiés et l'on ne peut s'empêcher de considérer que devenu une sorte de machine à orienter, le système éducatif est devenu une machine à exclure.

## **L'orientation scolaire, un analyseur des paradoxes d'un système éducatif hiérarchisé**

Il existe deux significations majeures associées au terme « orientation » : il s'agit d'une part, d'une répartition des élèves, le plus souvent selon un rapport entre demande d'orientation et places disponibles ; il s'agit, d'autre part, d'une aide au choix ou d'une auto-détermination, impliquant la construction d'un projet d'études et/ou d'un projet professionnel. Pour Jean-Michel Berthelot, l'orientation est « *le processus par lequel s'opèrent les ajustements nécessaires entre les souhaits exprimés et les possibilités offertes, l'école fournissant institutionnellement à chacun la possibilité de faire le parcours que ses possibilités et ses goûts lui tracent* »<sup>3</sup>. Mais cette définition est bien idéale tant la réalité met en évidence que la possibilité de s'orienter selon ses goûts n'est pas le propre d'une grande part des élèves. C'est que l'orientation reste soumise à de nombreux paradoxes que l'on peut ainsi identifier : le choix précoce et l'obligation du projet professionnel s'imposent aux élèves qui disposent des faibles ressources, scolaires notamment, pour réellement choisir<sup>4</sup> ; le système éducatif français est l'un de ceux qui se sont le plus diversifiés et, dans le même temps, c'est

---

<sup>2</sup> Nathalie Sarthou-Lajus, « Pourquoi les jeunes Français ont-ils peur ? », *Études*, 2009/7-8 (Tome 411), p. 5.

<sup>3</sup> Jean-Michel Berthelot, *Ecole, orientation, société*, Paris, PUF, 1993.

<sup>4</sup> Et comme le notent François Dubet et Danilo Martuccelli, « le choix des élèves est [...] le plus souvent, un choix négatif orientant vers ce qui paraît le moins éloigné de l'idéal visé ». À *l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Seuil, 1996, p. 245.

celui dont les filières sont les plus étanches, les moins dotées de passerelles, celui aussi où la réversibilité des parcours est des plus improbables ; le poids de la formation initiale y est des plus déterminant, y compris dans le cadre de la validation des acquis et de l'expérience. Enfin, et ce n'est pas l'un de ses moindres paradoxes, la forte association entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle – l'une ne se réduisant pas à l'autre mais l'on sait que choisir des études, c'est aussi anticiper un parcours susceptible de déboucher sur tel ou tel métier ou profession – exacerbe un rapport utilitariste aux études quand, dans le même temps, l'école promeut l'accès à la culture et au savoir valant pour eux-mêmes. Avoir une bonne orientation, c'est s'assurer d'un avenir professionnel moins incertain. Pour autant, on ne peut négliger le fait que le conseil en orientation est loin d'être satisfaisant et qu'il exige que l'on repositionne le rôle de l'école dans l'élaboration des choix d'avenir.

## **Gérer des flux ou accompagner le projet de chaque élève ? Une tension historique**

Si on ne peut qu'être frappé par l'essor de services, de structures et d'acteurs revendiquant à divers titres leur contribution à l'orientation de différents publics, on peut dire que cela n'a guère conduit à répondre à la demande sociale, elle-même variée et souvent contradictoire. L'école est ainsi sommée de répondre à la fois aux aspirations individuelles et aux attentes du marché du travail, décliné en secteurs professionnels, en champs d'activités et en dispositifs de formation. C'est qu'une tension classique et majeure reste immanente au processus même de l'orientation au sein du système éducatif : l'improbable conciliation entre la gestion des flux scolaires et les projets des élèves. Dans un système hiérarchisé et jalonné par une sélection à des étapes-clés des parcours, il est bien difficile de penser que l'on puisse assurer à chaque élève ou jeune une orientation choisie. Mais la hiérarchie du système éducatif a pour corolaire, même si elle ne s'y réduit pas, la hiérarchie des statuts sociaux et professionnels, dont l'accès passe le plus souvent par la fréquentation de filières plus ou moins sélectives. Si les enfants de cadres ont davantage de probabilités statistiques d'accéder au statut de cadre, c'est aussi parce que leur socialisation familiale, conjuguée à une meilleure connaissance des rouages du système éducatif et à un meilleur accompagnement parental, les prédispose à le devenir. Ce n'est pas le cas des enfants d'employés et d'ouvriers, ce qui rend plus qu'hypothétique et fictif le principe d'égalité des chances. Mais paradoxalement, et alors que l'orientation scolaire a pu, durant des décennies et sous l'effet d'un marché du travail favorable, assurer une mobilité sociale ascendante, désormais, c'est le modèle de la promotion des réussites individuelles qui prime.

## **Distillation fractionnée et renoncements sur fond d'inégalités sociales**

Saisir le fonctionnement de l'orientation en France exige de s'en tenir d'abord au fil conducteur que constituent les inégalités de carrière scolaire, qui sont renforcées par l'organisation même de l'offre de formation. Celle-ci, bien qu'ayant ouvert des possibilités, conduit à des renoncements, sur fond de déceptions, car les diplômes n'offrent pas tous les mêmes possibilités ni au niveau des choix des études, ni au niveau de l'insertion professionnelle. La distillation fractionnée prend parfois la forme

d'une « élimination différée »<sup>5</sup> puisque les nouvelles générations poursuivent davantage d'études que les générations antérieures, mais elles se répartissent dans des filières ne bénéficiant pas du même prestige et n'offrant pas les mêmes opportunités. La poursuite d'études, si elle contribue au sentiment d'une ascension scolaire chez les élèves issus de milieu modeste, peut assez rapidement donner lieu à un désenchantement dès lors que les diplômés préparés autorisent peu l'accès aux formations les plus sélectives, et encore moins la réussite une fois que l'on y est accepté. Mais les diplômés couvrent aussi des choix d'enseignements plus subtils, variables selon l'origine sociale des élèves et aux effets différenciés sur le parcours scolaire. Ainsi, à la rentrée 2017, 63,3 % des élèves issus de familles très favorisées et qui ont choisi en seconde GT comme enseignement d'exploration « Méthodes et pratiques scientifiques », se sont orientés vers une première scientifique en 2018. C'est seulement le cas de 46,8 % des élèves issus de classe moyenne et de 38,6 % de ceux qui proviennent de familles très défavorisées<sup>6</sup>. On sait que l'origine sociale pèse sur les chances de réussite aux diplômes. Ainsi, à la session 2017, le taux de réussite au baccalauréat (toutes séries confondues) était de 93,1 % chez les enfants d'agriculteurs exploitants, de 93,8 % chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (94,8 % chez les professeurs et assimilés), mais seulement de 88,1 % chez les enfants d'employés, de 84,4 % chez les enfants d'ouvriers et de 80,6 % chez les enfants dont les parents sont sans activité professionnelle. Les élèves dont les parents sont cadres et professions libérales représentent 19 % des effectifs de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> (SEGPA et ULIS comprises). Ceux dont les parents sont ouvriers ou employés représentent, durant le même cursus, respectivement 26,2 % et 16,8 % des effectifs. En classe de seconde générale et technologique, la part des enfants de cadres et professions libérales atteint les 24,8 % ; elle passe à 29,3 % en première et terminale générale. S'agissant des enfants d'ouvriers, leur part en seconde générale et technologique est de 20,4 % et de 16,6 % en première et terminale générales. *A contrario*, ils représentent 36,3 % des élèves de terminale bac pro et BMA, contre 6,9 % des enfants de cadres et professions libérales. Ce sont ces parcours qui participent de la distillation fractionnée puisqu'ils ouvrent ou ferment des possibilités et des opportunités d'études. L'observatoire des inégalités rappelle que l'école polytechnique compte deux tiers des étudiants dont les parents sont cadres supérieurs, contre seulement 1 % de parents ouvriers. Cette école accueille cinquante fois plus d'enfants de cadres que d'enfants d'ouvriers. Les élèves issus de milieu populaire sont très minoritaires dans les CPGE. Au sein de l'ENA, on ne compte pas plus de 4,5 % d'élèves provenant de milieux employés et ouvriers quand, dans le même temps, la proportion d'élèves issus des milieux cadres, professions libérales et enseignants frise les 70 %. Dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur, les enfants de cadres représentent la moitié des effectifs alors qu'ils ne constituent qu'un quart de la population des jeunes scolarisés.

Ces constats statistiques largement connus ne permettent, cependant pas, de comprendre la genèse de l'orientation qui se construit tout au long de la scolarité. En effet, aux variables sociologiques classiques telles que l'origine sociale, le niveau d'études des parents, les différents capitaux dont ceux-ci disposent – le capital culturel et le capital social étant des plus déterminants – se conjuguent des variables bien plus subtiles, agissant de manière plus discrète telles que le contexte de scolarisation, la qualité des interactions et des échanges entre les parents et les enseignants, l'exigence scolaire et les encouragements dont les élèves bénéficient plus ou moins, le suivi assuré par la communauté éducative, l'attention apportée ou non à chaque élève lors des conseils de classe, la nature des relations construites entre les moments de transition (par exemple

---

<sup>5</sup> Françoise Œuvrard, « Démocratisation ou élimination différée ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 30, novembre 1979.

<sup>6</sup> RERS 2018 : « Flux d'élèves après la seconde générale et technologique selon l'origine sociale et les enseignements d'exploration suivis dans cette classe », p. 107.

entre le collège et le lycée...), etc. Bref, ce sont finalement ces variables, sur fond de microdécisions – , qui s’opèrent dès le choix de l’école primaire, puis des langues en collège par exemple – qui façonnent le rapport à l’avenir et l’expression des choix d’orientation. Et quand l’accès à l’information et la connaissance des mécanismes institutionnels favorisant des trajectoires scolaires réussies restent socialement inégaux, il n’est guère étonnant de conclure que les choix exprimés par les élèves et leurs parents contribuent à la reproduction des inégalités. C’est d’ailleurs l’un des constats que nous avons effectué à l’occasion du suivi de l’expérimentation de la décision d’orientation revenant aux parents<sup>7</sup>. L’orientation scolaire devient alors un enjeu majeur dans la scolarisation, d’autant plus qu’elle sera loin de refléter les seules caractéristiques « scolaires » (ou le niveau des acquisitions des élèves)<sup>8</sup>, et que le système éducatif se complexifiant, il est devenu de moins en moins lisible pour une partie des élèves et des parents de milieux populaires. Face à des contraintes scolaires exacerbées par la compétition et où une forte association entre destin scolaire et destin social sera affirmée, l’enjeu sera de réussir à « aller plus loin » dans les études, et d’éviter l’orientation vers des filières peu valorisées, la voie professionnelle en l’occurrence<sup>9</sup>. Ainsi, la distillation fractionnée génère chez de nombreux élèves le sentiment d’une faible emprise sur leur devenir scolaire et social, la difficulté scolaire – dont on sait qu’elle dépend du contexte scolaire et de ses exigences pédagogiques – finissant par engendrer un sentiment d’incompétence et une forme de résignation<sup>10</sup>. Mais les inégalités sociales d’orientation sont plus ou moins amplifiées selon les académies, et, de manière plus contextuelle, selon les établissements scolaires.

## **L’orientation scolaire, entre inégalités territoriales et inégalités tenant à l’effet-établissement**

### ***Des inégalités entre les académies***

De grandes disparités démographiques sont observées selon les territoires. Ainsi, la population des 0-17 ans a fortement augmenté entre 2003 et 2013 dans les territoires d’Outre-mer, dans le Sud et dans l’Ouest, tandis que dans la Haute-Marne, elle a diminué de manière significative<sup>11</sup>. Cela impacte les moyens et les conditions d’étude. Mais dans une académie telle que Paris, on observe que si la part des 0-17 ans dans la population est la plus faible, celle des 18-24 ans est très forte (11 %) du fait de l’attractivité de la capitale pour les étudiants et les jeunes actifs. Les inégalités territoriales procèdent aussi de la composition socio-démographique des académies et plus particulièrement du niveau d’études des parents. « *En Guyane, seuls 19 % des enfants ont un parent de référence [Le parent de référence est l’homme du couple, ou sinon le parent isolé] ayant au moins le baccalauréat et 26 % à La Réunion. En Guadeloupe et en Martinique, cette part est similaire à celle de certains départements métropolitains [...] À l’opposé, à Paris, dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et en Haute-Garonne, cette part est supérieure ou égale à 61 % (70 % à Paris) »*

---

<sup>7</sup> Aziz Jellab, « Suffit-il de choisir et de décider pour bien s’orienter ? Les enseignements de l’expérimentation de la décision d’orientation revenant aux parents en fin de collège », *Administration & Éducation*, 2017/1 N° 153.

<sup>8</sup> Marie Duru-Bellat, Jean-Pierre Jarousse, Alain Mingat, « Les scolarités de la maternelle au lycée », *Revue française de sociologie*, 1993, 34/1.

<sup>9</sup> Aziz Jellab, *Enseigner et étudier en lycée professionnel aujourd’hui*, Paris, L’Harmattan, 2017.

<sup>10</sup> On sait combien les élèves en difficulté scolaire sont plus enclins à se définir et à se décrire scolairement (Cf. Jean Guichard, *L’école et les représentations d’avenir des adolescents*, Paris, PUF, 1993).

<sup>11</sup> Les différentes données rapportées ici sont extraites de *Géographie de l’école*. Ministère de l’Éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche, 2014, N° 11.

(op. cit. p. 14). La catégorie socioprofessionnelle des parents influe sur la réussite mais aussi sur la trajectoire scolaire et les choix d'orientation. Les inégalités observées interrogent l'égalité des chances telle que promue par l'institution scolaire : « *La part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie défavorisée se situe entre 48 % et 50 % dans le Pas-de-Calais, les Ardennes, la Haute-Marne et l'Aisne, aux parts élevées d'ouvriers [...] Des diplômes et un milieu social plus bas sont associés à des difficultés scolaires plus fréquentes. Ils se traduisent aussi dans des orientations moins ambitieuses pour l'enfant, y compris à résultats scolaires équivalents* » (op. cit. p. 14). Les inégalités territoriales conjuguent l'effet de variables qui se superposent et dont les conséquences sur la carrière scolaire sont tangibles<sup>12</sup>. Ainsi, la pauvreté des enfants est plus affirmée dans le nord de la France, le pourtour méditerranéen, la Creuse et en Seine-Saint-Denis. Et quand les revenus de la famille sont modestes ou insuffisants, d'autres variables s'y conjuguent telles la « présence d'un seul parent, au chômage » et le fait qu'il soit peu diplômé.

### ***L'effet-établissement sur l'orientation : au-delà de la reproduction sociale des inégalités***

L'un des apports majeurs des recherches mettant en évidence l'effet-établissement sur les inégalités d'orientation mais aussi d'acquisition de savoirs et de compétences, est de démontrer les limites d'une approche en termes de reproduction sociale des destins scolaires. Ce sont aussi les contextes de scolarisation qui modalisent, renforcent ou réduisent les inégalités et l'épreuve de l'orientation.

Les travaux pionniers menés par l'IREDU et plus particulièrement par Marie Duru-Bellat, ont démontré l'influence du contexte scolaire de l'établissement sur les carrières scolaires des élèves. Cette influence a tout autant trait aux acquisitions scolaires qu'à l'obtention d'un diplôme tel que le baccalauréat. Pour ce qui concerne l'orientation, de fortes différences entre établissements sont constatées. À milieu social identique, l'accès à la classe de seconde générale et technologique varie selon les collèges. Si l'orientation est soumise à des contraintes telles que l'offre de formation et l'existence de structures d'accueil optimales (une offre d'internat par exemple), la nature même de l'offre de formation a des effets sur les choix exprimés : ainsi, plus l'offre de proximité est marquée par un large tissu de formations professionnelles, plus les élèves issus de milieu populaire ont tendance à choisir la voie professionnelle. De même, dans l'enseignement supérieur court (STS, IUT, antennes universitaires), on y retrouve davantage d'élèves issus de milieu populaire quand ceux issus de milieu favorisés fréquentent les CPGE les plus réputées et les universités des capitales académiques. Or ces choix d'étude ne sont pas indépendants des politiques d'orientation engagées par les établissements, sous l'effet de l'expression des demandes par les familles. Ainsi, et toute chose égale par ailleurs, les demandes d'orientation exprimées par les élèves sont d'autant plus portées sur les études longues que le niveau moyen des demandes enregistrées par l'établissement est élevé. Marie Duru-Bellat<sup>13</sup> en conclue que les inégalités sociales dans les collèges à recrutement plus favorisé se réduisent quand elles se renforcent dans les établissements à recrutement plus populaire.

Ainsi, prendre acte du fait que l'orientation et les choix exprimés par les élèves et leurs parents combinent les effets conjugués d'une appartenance sociale et du contexte de scolarisation que constituent les territoires et les établissements, c'est aussi réinterroger un présupposé,

---

<sup>12</sup> La combinaison entre des facteurs culturels, sociodémographiques et géographiques conduit à des demandes d'orientation différenciées en fin de troisième. Y. Grelet et C. Vincent ont montré le poids tenant à la zone géographique d'habitat sur les inégalités d'orientation. Cf. « La course d'orientation des jeunes ruraux » ? *Bref Cereq*, 2011, N° 292.

<sup>13</sup> Marie Duru-Bellat, *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris, PUF, 2002.

désormais bien répandu dans les établissements, à savoir le « manque d'ambition » chez les familles de milieu populaire.

## **Parents éclairés versus parents désorientés ? Réinterroger la notion de « manque d'ambition »**

Pour comprendre le rapport des parents à l'orientation scolaire, il faut inscrire leurs projets et leurs stratégies dans le cadre des transformations affectant le monde du travail et les rapports salariaux dans la société française. Le déclin de la société industrielle (et plus particulièrement de sa centralité dans le champ économique et productif) et de la classe ouvrière (au profit d'une tertiarisation des emplois et donc de l'éclatement de l'unité de la condition salariée), a transformé la perception de la carrière scolaire « normale » chez les familles populaires : désormais, les filières générales sont convoitées et l'orientation vers le LP est l'épreuve à éviter (Beaud, Pialoux, 1999). En toile de fond, c'est l'orientation dans un système qui s'est à la fois différencié et hiérarchisé (en filières, en spécialités...) qui devient l'épreuve majeure en fonction de laquelle se dessinent et s'anticipent les destins sociaux. Aussi, ce n'est pas un hasard si l'ouverture » de l'école s'est effectuée en faisant des procédures d'orientation un élément à la fois régulateur (des flux) et un objet de négociation, voire de sanction vis-à-vis d'élèves peu mobilisés.

De nombreux chercheurs ont souligné le malentendu et les désaccords entre parents et acteurs du système éducatif<sup>14</sup>. La place des parents au sein de l'école reste un sujet de tensions et parfois de polémiques. On constate que les associations de parents sont faiblement présentes et que par exemple, de nombreux conseils de classe se déroulent sans représentant. Par ailleurs et même quand les parents sont présents, ils sont minorés et leurs remarques ne sont pas toujours prises en compte. Le recours au numérique censé faciliter les échanges entre parents et enseignants a sans doute permis des avancées, mais cela ne suffit pas pour comprendre les attentes respectives et plus particulièrement les enjeux contenus dans la construction efficace d'un parcours d'orientation. Globalement, on observe que leurs demandes s'ajustent aux notes mais aussi à l'âge de leur enfant car « *quand celui-ci est trop faible ou trop âgé, les familles renoncent d'elles-mêmes aux orientations les plus exigeantes* »<sup>15</sup>.

Le supposé « manque d'ambition » chez les parents les plus modestes socialement et culturellement, très répandu chez des chefs d'établissement et des enseignants, constitue une manière bien commode permettant de faire l'économie d'une réflexion sur l'ambition que les équipes éducatives doivent porter pour leur public. Cet apriori est une variante moderne du mythe de la « démission des parents »<sup>16</sup>. Cela sous-entend une faible mobilisation parentale en vue de s'informer et d'assurer à leur enfant un parcours plus exigeant, moyennant des sacrifices matériels et affectifs. L'orientation ne peut être rabattue sur les seuls choix des élèves et de leurs parents dans la mesure où elle ne procède pas seulement de leur liberté ou discernement. Car choisir une filière, une formation ou un métier, c'est aussi se déterminer par rapport à un projet d'avenir et l'on sait combien l'expression des choix exprime des préférences sociales mais également des renoncements. Elaborer un projet d'avenir suppose aussi un rapport spécifique au temps et à l'espace, soit deux

---

<sup>14</sup> Voir par exemple Pierre Périer, *Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend*, Rennes, PUR, 2005.

<sup>15</sup> Marie Duru-Bellat, Agnès Van Zanten, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 46.

<sup>16</sup> Des acteurs de l'institution scolaire reprochent à certains parents leur faible implication et suivi de la scolarité de leur enfant, leur « démission » supposée quand des recherches réfutent ce postulat. Voir par exemple Marie-Odile Maire Sandoz, « Professionnaliser les relations école-famille », *Administration & Éducation* 2017/1 (N° 153).

entités socialement différenciatrices : pour schématiser, et comme souligné par différentes recherches et nos propres observations de terrain, plus l'élève provient d'un milieu social favorisé, plus le rapport au temps comme la mobilité spatiale sont vécus sur le monde de l'expérimentation non soumise à l'urgence,<sup>17</sup> du dilettantisme caractéristique de la culture bourgeoise valorisant le temps libre et les études longues (Galland, 2007). Mais choisir exige aussi un certain niveau d'information qui reste inégalement distribué selon les familles et leurs ressources, et les établissements scolaires ne peuvent y être insensibles. Or c'est l'un des paradoxes relevés par une enquête menée par Agnès Van Zanten au sein de quatre lycées franciliens : elle montre qu'au sein des deux établissements les plus favorisés, l'orientation fait l'objet, dès la classe de seconde, d'une très grande attention de la part des personnels de direction, des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, avec une focalisation sur les études supérieures longues. Les élèves y reçoivent des conseils et un accompagnement personnalisés, et sont fortement incités à envisager des classes préparatoires aux grandes écoles. À l'opposé, dans les lycées les moins favorisés, l'attention des professionnels de l'éducation est davantage portée sur la lutte contre le décrochage et sur l'horizon que constitue l'obtention du baccalauréat, ce qui concourt, *in fine*, à fragiliser l'objectif de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, faute d'une information et d'un suivi personnalisés plus volontaristes. De fait, et paradoxalement, les établissements scolaires favorisés en viennent à constituer davantage une ressource de préparation et d'aide à l'orientation pour des publics disposant par ailleurs d'un accompagnement parental plus favorable<sup>18</sup>. L'ambition des parents est indissociable de l'ambition portée par les équipes éducatives à l'égard des élèves.

## Conclusion

L'orientation scolaire en France annonce d'emblée deux facettes contradictoires à savoir d'un côté la capacité à choisir un parcours, un itinéraire, un devenir, de l'autre, la contrainte qui affecte chacun à une place, rendant ambiguë la notion même de choix. S'orienter de manière positive repose sur l'implicite humaniste à savoir que c'est à l'homme que revient le choix de son destin. En réalité, le choix repose sur des informations dont la pertinence est inégale selon l'appartenance sociale des individus<sup>19</sup>. C'est la notion même de choix qui suppose que l'individu dispose d'une liberté pour opter et décider entre plusieurs alternatives, qui est discutable. Ainsi, nos recherches menées auprès d'élèves de lycée professionnel ont permis de voir que nombre d'entre eux avaient intériorisé durant leur scolarité en collège une sorte de destin fonctionnant comme une fatalité, le choix d'orientation venant ponctuer une résignation, bien qu'ils puissent néanmoins déclarer avoir choisi la voie professionnelle faute d'avoir pu poursuivre en seconde générale et technologique. Ces dispositions intériorisées, le plus souvent sous l'effet de multiples signaux – les évaluations, les appréciations des enseignants, le niveau de la classe au sein de laquelle on est scolarisé – conduisent, pour reprendre le propos de Pierre Bourdieu, à ce que les agents refusent le refusé et à choisir le nécessaire.<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minit, 1970.

<sup>18</sup> Agnès Van Zanten Cf. « Comment l'orientation renforce les inégalités », 2018, <https://lejournal.cnrs.fr/articles/comment-lorientation-scolaire-renforce-les-inegalites>.

<sup>19</sup> La plateforme « Parcoursup » a permis de réelles avancées en matière d'orientation des futurs bacheliers et de réorientation des étudiants. Les délais de réponse plus raccourcis et la fluidité des informations des candidats en temps réel sont plus positifs. Pour autant, Parcoursup exige de la part des élèves et de leurs parents des compétences leur assurant l'engagement de stratégies efficaces, par exemple quand il s'agit d'établir une liste de vœux.

<sup>20</sup> Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minit, 1980.

Les politiques d'orientation engagées par les établissements scolaires, un meilleur accompagnement des élèves, attentif tout autant aux apprentissages qu'à l'élaboration des choix, une ambition soutenue pour les publics les moins favorisés, atténuent les inégalités de parcours.

Aziz JELLAB

*IGEN,*

*Professeur des universités associé à l'INS-HEA,  
Chercheur au GRHAPES, Université Paris Lumières*